

Réf: Dossier 302164

Avis de constitution

SOCIETE « DFK COMMUNICATION »

Siège Abidjan Yopougon Port-bouet 2, Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DFK COMMUNICATION »

Objet : -Informatique/Communication
-Vente de matériels informatiques/Vente en ligne
-Et Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Port-bouet 2, Lot ND, Ilot
ND

Dirigeant(s) M KAMARA DAOUDA (GÉRANT), M GBOZOUO
FRANCK ARTHUR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02211 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26777/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

